



COMMUNIQUE DE PRESSE N°20/ACAJ/2023

Kinshasa, le 27 juillet 2023:

Relativement à l'octroi par la République du Congo de 11.000 hectares aux fermiers Rwandais dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays, l'Association Congolaise pour l'Accès à la Justice (ACAJ) demande au Gouvernement Congolais de définir et de mettre en œuvre urgemment une politique agricole capable d'étouffer les desseins prévisibles d'invasion du marché RD Congolais par les produits agricoles rwandais qui proviendraient, sous peu, du Congo-Brazzaville vers la RDC, un marché naturel ciblé par lesdits accords.

Le momentum choisi est loin d'être le fruit du hasard d'un quelconque calendrier politique.

En effet, confronté aux conséquences de l'asphyxie économique et financière qu'il subit du fait de sa guerre imposée à la RDC et continuer à avoir une mainmise sur le marché congolais, le Rwanda privilégie dorénavant une stratégie élaborée de contournement et d'encerclement de la RDC à travers respectivement la voie militaire de sa présence en République Centre Africaine (RCA) et le biais politico-diplomatique par les accords signés avec le Congo-Brazzaville.

Ce réflexe d'expansion géo-économique du Rwanda n'a qu'une seule motivation : récupérer à tout prix les ressources indues qu'il a perdu à l'Est du fait de sa guerre.

Face à cette situation, l'ACAJ regrette que le Gouvernement congolais soit resté inactif en terme de réflexion prospective aux fins d'anticiper sur une menace politico-économique pourtant prévisible.

C'est pourquoi, elle en appelle à une prise de conscience nationale car, des statistiques dûment certifiées démontrent que l'agression dans l'Est prive le Rwanda de dividendes qu'il engrangeait, jusqu'il y a peu, dans l'extraction illégale des ressources naturelles ainsi que l'exportation de ses produits agro-alimentaires vers la RDC.

« Le Gouvernement de la RDC qui dépense annuellement près de 2,7 milliards de dollars américains pour favoriser l'importation de produits alimentaires par des étrangers est invité à réorienter ces ressources financières importantes vers la production nationale à travers des mécanismes idoines de soutien à l'entrepreneuriat local », a déclaré Me Georges KAPIAMBA, Président de l'ACAJ.

« Il n'est pas admissible, à titre illustratif, que le Gouvernement de la RD Congo, au lieu de soutenir les maraîchers congolais ne bénéficiant d'aucune subside de sa part, persévère à financer, pour des raisons égoïstes de certains gouvernants, les

Bureaux

- Kinshasa :
05, Av. Kasongo, Quartier Sacimat, C/Gombe
- Lubumbashi :
520, Av. Djamena, C/Lubumbashi

Téléphone : +243 81 04 88 537, 84 00 46 298, 97 22 37 996
Email : info@acajrdc.org
Web site : www.acajrdc.org
Impôt : A1923800R
N° de Compte Bancaire TMB :
00017-11002-52482910001-51 ACAJ ASBL

Représentations :

- Bukavu
- Mbuji-Mayi
- Bunia
- Kananga
- Goma
- Kalemie
- Mbandaka
- Likasi

importateurs étrangers qui s'accaparent par la même occasion de tout le budget destiné à rendre effectivement opérationnels les Ministères de l'agriculture, de la Pêche et de l'élevage et de ce fait assurer la souveraineté agro-alimentaire de la RD Congo », a-t-il conclu.

Gouverner c'est prévoir. Il est urgent que le paradigme de la gouvernance dans ce secteur vital soit impérativement orienté vers la matérialisation de la politique « **le peuple d'abord** ».

Autrement, il ne serait pas étonnant que demain les congolais soient inondés et consomment des produits maculés de leur sang tels que les légumes, la viande, le poisson...

Quelle insulte sur la mémoire de nos compatriotes morts pour la défense de la patrie.

L'invasion de la partie Est de la RDC s'est réalisée à cause de la complicité et passivité active de certains congolais. Tirant les leçons de ce naufrage collectif, les congolais ont le devoir patriotique de se liguer contre la mise en œuvre lente et assurée d'une balkanisation politico-économique de la RDC qui se construit et se consolide dans une indifférence étonnante tant au plan national qu'international.

Pour toute information complémentaire, contactez :

Me Georges Kapiamba, Président de l'ACAJ

Téléphone : +243 814043641

Email : acajasbl@yahoo.fr, info@acajrdc.org